



LE P'TIT RÉSUMÉ DU CSE DU 26 OCTOBRE 2023 !

LES POINTS DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES RESTÉS SANS RÉPONSES REMIS SUR LE TAPIS :

Les conseillers en attente de la possibilité d'utiliser leurs cartes cadeau gagné au challenge il y a plusieurs mois ont reçu un formulaire d'Endered pour les valider (ouf !)

Nous avons relancé la Direction sur les écarts de durées accordées en fonction des salariés pour les aménagements sénior.

La Direction confirme que pour le challenge DUO il n'y avait...rien à gagner, nous y avons participé pour la gloire. Toutefois, les « gagnants » (de rien du coup) seront annoncés.

La Direction refuse de fournir une liste des justificatifs d'absence acceptés.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA DIRECTION POUR L'ANNÉE À VENIR :

Stabiliser le compte EDF en raison du turn-over avec des coûts de formation élevés qui ne rapportent pas de CA. Tentative de stabilisation autour de 130ETP (équivalent temps plein). Sécuriser les indicateurs pour éviter les malus.

Volonté de montée en compétences du management de proximité et du middle management. Souhait en 2024 de refondre les objectifs pour les conseillers pour les simplifier, clarifier et diminuer le stress.

Volonté de faire entrer de nouveaux clients, en faisant re-signer dans un premier temps GRDF.

Déploiement des outils Intelcia pour faciliter la gestion RH et l'intégration à la marque Intelcia (Intranet, radio etc.).

ÉCONOMIQUE ET SOCIAL :

Ouverture des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) le 16 novembre.

Nous avons demandé que des confirmations soient envoyées par le service RH quand il est sollicité par mail ou courrier par un salarié. Cela sera fait désormais.

Une tolérance d'une heure d'ABNH par mois sera accordée pour le maintien de la prime d'assiduité (7H /an pour le bonus).

La Direction nous confirme qu'il n'y aura pas de recadrage ou autre pour les écarts kelio/bandeau < à 8min30 par jour.

Le CSE valide une animation de Noël avec un repas (et cadeaux) pour les salariés le 1er décembre malgré des comptes plus que délicats. On se retrouve donc tous le 1er pour passer un petit moment ensemble. La Direction accordera 30 minutes de pause déjeuner supplémentaires à cette occasion.

L'absentéisme sur site est encore en baisse, nous avons rappelé à la Direction que cette baisse était un effet de la fin de la modulation du temps de travail !

TÉLÉTRAVAIL :

Nous avons dénoncé les problèmes liés aux retours faits sur les demandes de télétravail et écarts entre ce qui est dit (ou pas) par le manager et ce qui est décidé par la commission. La Direction indique que les commissions seront supprimées au profit d'un entretien entre RH et salariés.

SUD a également demandé la possibilité pour TOUTES les fonctions de faire du télétravail (CSO, ASC, managers...) ! Pour nous, il n'y a pas de raison à ce refus systématique de la Direction.

PRIMES VARIABLES :

La Direction nous confirme que la variable liée à la conformité des doubles écoutes a été supprimées et que les régularisations ont été faites pour les conseillers impactés.

Nous avons demandé que les forfaits productivité sur les activités GC et Engagement soient revalorisés à 40 €. Direction ok.

Suite à notre demande les services payants vendus en VARC seront rémunérés à hauteur de ceux réalisés sur la file Vente.

Nous avons alerté la Direction sur les difficultés à atteindre les objectifs de vente de services ayants pour les conseillers.

PRODUCTION QUALITÉ/FORMATION :

Pour les incidents liés aux réunions de service, la consigne est passée de laisser au minimum 1 RE + appui métier voire soutien des ASC et formateurs. Direction va également faire un rappel sur les horaires du soir pour qu'il n'y ait pas d'écoutes réalisées par les managers pour être plus disponibles.

Suite à notre alerte, la Direction indique qu'il doit y avoir un échange avec les salariés avant un changement de rotation.

La Direction va voir directement avec l'expert métier client les raisons de l'écart entre les formations, les process écrits, et ce qu'il sanctionne en atelier.



LE P'TIT RÉSUMÉ DU CSE

La suite !!

La Direction prend en compte notre remontée concernant l'accueil réservé aux conseillers et aux managers lorsqu'ils se rendent au service RH.

FORMATION DES MANAGERS :

La formation est en cours de déploiement. Les modules 4 et 5 sont déployés cette semaine. Un accompagnement terrain va être planifié à la suite de ces modules. Déploiement également de la formation sur la partie RS et RP. Dans un troisième temps une formation sera prévue sur le personnel de structure du site.

Des modules propres à Intelcia sur la relation client seront déployés également.

Les managers seront également (re)formés sur les congés exceptionnels, comme ceux liés aux décès de proches. Pour connaître tous vos droits, n'hésitez pas à nous demander le guide juridique de notre convention collective !

Nous avons alerté la Direction sur les retours d'absences qui ne sont pas réalisés. Un process existe et doit être appliqué pour permettre un retour des salariés dans les meilleures conditions.

La Direction nous confirme également que les accompagnements des conseillers doivent être réalisés par les managers, et non d'autres conseillers.

PLANIFICATION / GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL :

Nous avons rappelé à la Direction que les Kelio ne sont pas toujours fait dans les temps avec un impact possible sur le paie. Un rappel sera fait pour que les kelio soient faits tous les jours.

Il n'y a pas de possibilité d'avoir un outil numérique pour visualiser les CP restants avant que nous soyons sur les outils Intelcia... La Direction nous oriente vers nos bulletins de salaire... sur lesquels les CP ne figurent plus...

Nous avons demandé 10 minutes de pause quotidienne supplémentaire. Ce point sera évoqué avec le Directeur France d'Intelcia.

SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Notre question : Les salariés doivent-ils prendre tous contact avec la médecine du travail pour bénéficier de ce qui semble pourtant la base de conditions de travail décentes : des pauses physiologiques ?

La Direction indique que non, il n'y a pas d'interdiction de prendre une pause physiologique. Pour ce type de pause, s'il n'y a pas d'abus, un retrait administratif peut être autorisé.

Le changement des chaises sur les plateaux est prévu au budget 2024.

Nous avons remonté tous les problèmes liés aux « petits travaux » mais qui ne sont jamais réalisés et qui commencent à s'accumuler (ampoules GRDF, porte savon, toilettes PMR femmes, marquage sur le parking etc.). La Direction indique que tous les points ci-dessus sont bien dans le listing des services généraux. Un prestataire est prévu pour faire les travaux, certains vont être faits en priorité. Wait and See...

DIVERS :

La Direction indique qu'elle mettra également en place une animation de Noël.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE PRÉCISIONS SUR CERTAINS POINTS OU SOUHAÎTEZ PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉZ PAS À CONTACTER UNE DE NOS ELUES PRÉSENTES SUR LES PLATEAUX EDF ET GRDF, OU À NOUS CONTACTER PAR MAIL OU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !